Niveau(x) d'enseignement: J Numéro EDUQ : 8370610
Centre d'intérêt: 260

Fontaine, Louis-Marie.

Le technicien spécialisé en milieu scolaire (T.E.S.) : 2e année d'expérimentation / Louis-Marie Fontaine, chercheur; Claude Jetté, Gérald Lane, responsable[s] du projet. -- Saint-Jérôme : Commission scolaire Saint-Jérôme , 1980.
72 f. ; 28 cm.

Le couv. porte en outre: Projet-pilote TA #25, rapport final 1980.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant inadapté *Trouble d'apprentissage *Trouble du comportement *Intégration scolaire *Enseignement correctif *Questionnaire *Maternelle (Niveau) *Primaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Technicien en éducation spécialisée

Le projet concerne des élèves du primaire et de la maternelle souffrant de difficultés légères ou graves d'apprentissage et de comportement. Deux objectifs principaux sont visés: 1. aider l'enfant, dans le cours normal de ses activités scolaires, par le recours à un technicien en éducation spécialisée (il s'agit d'expérimenter les possibilités offertes par le recours à un tel technicien); 2. expérimenter un modèle d'intervention favorisant l'accessibilité et l'intégration à une école régulière d'élèves en difficulté.

Au total, 58 enfants de l'école Jean-Moreau et 26 enfants de l'école Dubois (c.s. Saint-Jérôme) sont concernés par le projet qui, en 1979-1980, en est à sa deuxième année d'expérimentation. L'essentiel du document est consacré, pour chacune des écoles, à une évaluation du rôle de l'orthopédagogue et du technicien en éducation spécialisée. À cet effet, une grille d'activités et un questionnaire d'analyse destiné aux enseignants (reproduit en annexe) ont été utilisés en fin d'année scolaire.

Les résultats au questionnaire d'analyse indiquent que les enseignants ont grandement apprécié l'aide apportée par les techniciens en éducation spécialisée et l'ont jugée efficace. Une évaluation plus systématique du modèle d'intervention demanderait une reconduction du projet pour une autre année.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 061
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire Saint-Jérôme
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

FONTAINE, Louis-Marie
Le technicien spécialisé en milieu scolaire (T.E.S.) : 2ième année d'expérimentation.

PROJET-PILOTE: 1985
RAPPORT FINAL: 1986

LE TECHNICIEN SPECIALISE
EN
MILIEU SCOLAIRE

RAPPORT FINAL

ECOLE JEAN MOREAU
ECOLE DUBOIS
COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JEROME

AOÛT 1980

TABLE DES MATIERES

		Pages
1.	Titre du projet	5
2.	Organisme	5
3.	Membres de l'équipe de l'expérimentation	5
4.	Plan de l'expérimentation	5
	4.1 Modèle d'organisation des Services éducatifs expérimenté dans la réalisation du projet	5
	Ecole Jean Moreau	
	a) Identification des difficultés des élèves concernés par ce projet	7
	b) Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées	7
	c) Groupe-âge	7
	d) Localisation des enfants	7
	e) Organisation physique de l'école	7
	e2) Organisation humaine de l'école	7
	f) Nombre d'intervenants, fonctions, fréquences de leurs interventions	7
	g) Assiette-horaire	8
	h) Facteurs géographiques	9
	i) Ententes de services avec le Ministère des Affaires sociales	9
	j) Autres	9
	Ecole Dubois	
	a) Identification des difficultés des élèves concernés par ce projet	11
	b)	

Pages

c) Groupe, âge, sexe 11

d) Localisation des enfants 11

e) Organisation physique de l'école 11
&
f) Organisation humaine de l'école

g) Assiette-horaire 12

h) Facteurs géographiques 12

i) Ententes de services avec le Ministère des Affaires sociales 12

4.2 Les objectifs du projet 13

Objectifs généraux 13

Objectifs spécifiques 13

4.3 Les hypothèses posées 13

4.4 Elaboration du modèle d'intervention 13

a) L'école Jean Moreau 13

b) L'école Dubois 14

4.5 Calendrier de la démarche expérimentale 15

4.6 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation 15

a) Moyens d'évaluation 15

b) Méthode d'analyse 16

c) Présentation des résultats 17

Tableau 1 18

Evaluation du rôle de la T.E.S. 20

Evaluation du rôle de l'ortho au niveau maternelle et 1re année 21

Evaluation du rôle de l'ortho aux niveaux 2e-3e années 21

Evaluation du rôle de l'ortho aux niveaux 4e-5e années 22

Tableau 2 23

Tableau 3 25

Evaluation du rôle de la T.E.S. 27

Evaluation du rôle de l'ortho au 1er cycle 27

Evaluation du rôle de l'ortho au 2e cycle 28

Tableau 4 29

Pages

5. Impact social 30

5.1 Mesures prises pour informer 30

5.2 Attitudes face au projet 31

6. Recommandations 31

7. Sommaire 32

8. Budget 32

8.1 Coût autorisé par le Ministère 32

8.2 Coûts réels avec détail des dépenses 32

a) Dépenses encourues par la Commission scolaire 32

b) Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le M.E.Q. 32

9. Identification 32

10. Résolution du Conseil des commissaires de la Commission scolaire 33

Annexe "A" 34

Annexe "B" 43

Annexe "C" 53

Annexe "D" 55

1. TITRE DU PROJET

Le technicien spécialisé en milieu scolaire (T.E.S.) - 2ième année d'expérimentation.

2. COMMISSION SCOLAIRE

Commission scolaire Saint-Jérôme

Ecole Dubois
562, rue Du Palais
SAINT-JEROME, (Québec)
J7Z 1Y6

Ecole Jean Moreau
2334, rue St-Joseph
SAINTE-SOPHIE, (Québec)
J0R 1S0

3. MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE

Noms	Fonctions	Responsabilités
Pierre De Garie	Coordonnateur de l'adaptation scolaire	Coordonnateur des projets-pilotes
Claude Jetté	Directeur	Responsable du projet
Gérald Lane	Directeur	Responsable du projet
Line Rondeau	Technicienne en éducation spécialisée	Technicienne en éducation spécialisée
Louise Monbourquette	Technicienne en éducation spécialisée	Technicienne en éducation spécialisée
Louis-Marie Fontaine	Docimologue-consultant	Chercheur

4. PLAN DE LA RECHERCHE

4.1 Modèle d'organisation des Services éducatifs expérimenté dans la réalisation du projet

Remarque:

Compte tenu que ce projet concerne deux écoles distinctes, nous présenterons tout d'abord les informations concernant l'école Jean Moreau et par la suite celles de l'école Dubois.

ECOLE JEAN MOREAU

a) Identification des difficultés des élèves concernés par ce projet

Les élèves concernés par ce projet ont des difficultés légères et graves d'apprentissage et de comportement. Ces élèves sont de niveaux maternelle et primaire.

b) Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées

- difficultés légères d'apprentissage 40
- difficultés graves d'apprentissage 12
- difficultés de comportement 6

c) Groupe-âge

Ces élèves se répartissent de la maternelle à la 6e année. (de 5 à 12 ans)

d) Localisation des enfants

Tous ces élèves sont intégrés dans des classes régulières avec un service de trois orthopédagogues et d'une T.E.S. - plein temps en dénombrement flottant.

e) Organisation physique de l'école

- 4 groupes de classe maternelle
- 4 groupes par niveau d'âge au primaire (4 groupes X 6 niveaux) gymnase, bibliothèque, cafétéria.

Organisation humaine de l'école

2 jardinières
23 titulaires
2 spécialistes (éducation physique)
3 orthopédagogues (dénombrement flottant)
1 T.E.S.
1½ secrétaires
2½ concierges
6 surveillants (midi)
1 adjoint
1 directeur
1jr/sem. psychologue
1jr/sem. travailleuse sociale
1/2jr/sem. infirmière

f) Nombre d'intervenants, fonctions, fréquences de leurs interventions

Intervenants	Fonctions	Fréquences d'intervention
Infirmière	- prévention - étude de cas	1/2jr/semaine

Psychologue	- Évaluation psychol. - Étude de cas	1jr/semaine
Travailleuse sociale	- animation auprès des professeurs - relation profs-élèves - Étude de cas - suivi dans la famille	1jr/semaine
Trois ortho-pédagogues	- enseignement correctif (indiv.) - enseignement correctif (sous-groupe) - Évaluation pédagogique - animation groupe-classe	plein temps
T.E.S.	- animation d'élèves (entrée) - animation d'activités (midi) - accueil nouveaux élèves - activités avec ortho. (adaptation sociale) - activités individuelles (comportement) - activités culturelles groupe-classe avec titulaire - planification, organisation, évaluation	plein temps

g) Assiette-horaire

Les élèves au primaire ont 23 heures d'enseignement qui se répartissent de cette façon:

7 heures	français
6 heures	mathématiques
2 heures	catéchèse
1 heure	éducation physique
1 heure	sciences
1 heure	arts
2 heures	activités diverses
3 heures	divers - anglais (2e cycle) - plein air (1er & 2e cycles) - histoire, géographie

On retrouve quelques variantes selon l'âge des élèves.

Pour les élèves qui sont touchés par des mesures spéciales en dehors de la classe, l'orthopédagogue et le T.E.S. s'entendent avec le titulaire pour choisir un temps où l'enfant ne serait pas pénalisé s'il sortait de sa classe.

Un horaire fixe est également établi avec chaque classe et l'orthopédagogue. (6 périodes/semaine, par classe en moyenne)

h) Facteurs géographiques

- type de région: rurale

- territoire desservi par l'école: L'école dessert un territoire d'environ dix (10) milles de diamètre. La population est concentrée autour de cinq (5) lacs.

- transport scolaire: Environ 99% de la clientèle scolaire est transportée par autobus. Par conséquent, presque tous les enfants dînent à l'école. Cette situation a de l'importance au niveau de ce projet puisque la T.E.S. est appelée à travailler à l'organisation et au déroulement des activités pendant cette période.

i) Ententes de services avec le Ministère des Affaires sociales

On reçoit les services d'une infirmière à raison d'une demi-journée/semaine et d'une travailleuse sociale à raison d'une journée/semaine.

Difficultés rencontrées:

Les besoins de l'école, compte tenu de la nature de la clientèle, exigeraient une augmentation au niveau des services de l'infirmière. La répartition actuelle de ces services au niveau de la Commission scolaire ne tient malheureusement pas compte des caractéristiques du milieu.

j) Autres

L'école Jean Moreau, d'après une récente enquête de la Commission scolaire, est située dans un milieu défavorisé sur le plan socio-économique. (Voir document annexe A)

ECOLE DUBOIS

a) Identification des difficultés des élèves concernés par ce
& projet
b)

- déviations multiples: 12
- troubles de comportement (légers): une douzaine
- mésadaptation socio-affective: 1
- intégration sociale: 1

c) Groupe, âge, sexe

- déviations multiples 6-7 ans (3 garçons, 3 filles)
- déviations multiples 10-11 ans (6 garçons)
- socio-affectif (1 garçon) de 8 ans
- troubles de comportement 6-7-8-9 ans (une douzaine de garçons et filles)
- 1 vietnamien de 6 ans (intégration sociale)

d) Localisation des enfants

Il y a deux groupes de déviations multiples qui sont en classe spéciale dans l'école.

Les autres élèves en difficulté sont en classe régulière.

e) Organisation physique de l'école
&
f) - 2 classes de 1ère année
- 2 classes de 2e année
- 2 classes de 3e année
- 2 classes de 4e année
- 2 classes de 5e année
- 2 classes de 6e année
- 2 classes de déviations multiples
  1 local par classe, 1 gymnase, 1 bibliothèque,
  1 joujouthèque, 2 locaux libres (1 grand, 1 petit),
  1 local d'arts plastiques, 1 local pour les dîneurs,
  1 salle de professeurs.

Organisation humaine de l'école

12 professeurs d'enseignement régulier
2 professeurs d'adaptation scolaire
2 orthopédagogues (1er & 2e cycles)
1 professeur d'éducation physique
1 professeur d'arts plastiques
1 technicienne en éducation spécialisée
1 professeur d'anglais (4 matinées)
1 professeur de musique (1 journée/semaine)
1 psychologue (1 journée/semaine)
bénévoles: parents, étudiants et stagiaires.

g) Assiette-horaire

Les élèves au primaire ont 23 heures d'enseignement qui se répartissent de cette façon:

7 heures	français
6 heures	mathématiques
2 heures	catéchèse
1 heure	éducation physique
1 heure	sciences
1 heure	arts
2 heures	activités diverses
3 heures	divers - anglais (2e cycle)
	- plein air (1er & 2e cycles)
	- histoire, géographie

2 classes de déviations multiples
25 dénombrement flottant (1er cycle)
25 dénombrement flottant (2e cycle)

On retrouve quelques variantes selon l'âge des élèves.

Pour les élèves qui sont touchés par des mesures spéciales en dehors de la classe, l'orthopédagogue et le T.E.S. s'entendent avec le titulaire pour choisir un temps où l'enfant ne serait pas pénalisé s'il sortait de sa classe.

Un horaire fixe est également établi avec chaque classe et l'orthopédagogue. (6 périodes/semaine, par classe en moyenne)

h) Facteurs géographiques

- type de région: urbaine

- territoire desservi par l'école:

  Le territoire desservi par l'école couvre environ un (1) mille de rayon. Il n'existe pas de transport scolaire par autobus si ce n'est pour les enfants à la maternelle.

i) Ententes de services avec le Ministère des Affaires sociales:

On reçoit les services d'une infirmière à raison d'une journée/semaine.

4.2 Les objectifs du projet

Objectifs généraux

a) Aider l'enfant en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage à travers le cours normal de ses activités scolaires en expérimentant le rôle d'un technicien en éducation spécialisée comme mesures spéciales d'éducation, de rééducation, de réadaptation et de soutien.

b) Expérimenter un modèle d'intervention pour favoriser l'accessibilité et l'intégration, dans une école régulière, des enfants en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage et vérifier la complémentarité de ce modèle dans l'organisation générale de l'école.

Objectifs spécifiques

a.1) Préciser davantage le rôle du T.E.S. en milieu scolaire.

a.2) Evaluer le rôle du T.E.S. en milieu scolaire en tenant compte de la pertinence des tâches qu'il accomplit et des perceptions des autres intervenants.

b.1) Décrire le rôle des autres intervenants auprès des enfants en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage.

b.2) Evaluer la complémentarité des rôles décrits en b.1 et en fonction aussi du rôle du T.E.S. identifié en a.1.

b.3) Décrire un modèle d'intervention en tenant compte des rôles des différents intervenants.

b.4) Evaluer le modèle d'intervention en expérimentation en fonction des objectifs d'aide à l'enfant en difficulté grave d'adaptation et d'apprentissage et en tenant compte de l'organisation générale de l'école.

4.3 Les hypothèses posées

Puisqu'il s'agit dans ce projet de faire l'évaluation du rôle du T.E.S. et du modèle d'intervention, nous avons parlé de critères d'évaluation plutôt que d'hypothèses pour mesurer l'atteinte des objectifs.

4.4 Elaboration du modèle d'intervention

a) Ecole Jean Moreau

A l'école Jean Moreau, les interventions sur les plans rééducatif, pédagogique et social se font:

Par le titulaire: dans les classes régulières, l'enseignement global porte sur les objectifs minima dans les diverses matières académiques. De l'enrichissement est prévu par des suppléments aux cahiers de lecture et écriture (1er cycle) et par des coins de lecture et du matériel spécialisé (fiches individuelles) au 2e cycle.

Par l'orthopédagogue: ce dernier peut travailler individuellement avec un enfant pour appliquer une mesure corrective spécifique ou sur un aspect plus global au niveau des pré-requis.

Il se peut aussi que l'orthopédagogue travaille en équipe avec le titulaire sur des points touchant plusieurs élèves d'une même classe.

Certaines rencontres avec les parents concernés pour les instrumenter afin de prolonger l'aide jusqu'à la maison.

Par le T.E.S.: en équipe avec l'orthopédagogue comme soutien à une activité de socialisation, de motricité, etc.

En équipe avec le titulaire pour une activité sociale et culturelle (sorties éducatives).

Seul pour un cheminement d'enfant pour ajuster un comportement social ou affectif.

b) Ecole Dubois

En annexe B, on présente la description des approches et des programmes des différents intervenants à l'école Dubois.

4.5 Calendrier de la démarche expérimentale

OPERATIONS	ECHEANCIER
a) détermination des tâches du T.E.S.	Août 1979
b) sensibilisation du milieu à la tâche du T.E.S.	Septembre 1979
c) élaboration d'une grille d'activités	Septembre 1979
d) mise en train des activités de la T.E.S.	Septembre 1979
e) cueillette hebdomadaire des données concernant la tâche du T.E.S.	Septembre 1979 à juin 1980
f) analyse des données recueillies dans les grilles d'activités	Novembre 1979
g) réajustement suite à l'analyse des données	Novembre 1979
h) nouvelle analyse	Décembre 1979
i) Elaboration d'un instrument destiné à évaluer le rôle du T.E.S. et de l'ortho-pédagogue	Février, mars 1980
j) administration des instruments de mesure	Avril 1980
k) traitement des données et analyse des résultats	Mai 1980
l) interprétation et réinvestissement des résultats	Juin 1980

4.6 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation

a) Moyens d'évaluation

1. Grille d'activités (T.E.S.)

Pour recueillir les données concernant la tâche du T.E.S., une grille a été confectionnée. Dans cette grille, on retrouve quatre types d'information pour répondre aux interrogations suivantes:

- Avec qui le T.E.S. a-t-il réalisé l'activité?

- Quel type d'intervention a été choisi?

- Les résultats sont-ils satisfaisants?

- Quelles sont les remarques qui pourraient être pertinentes au projet?

Une copie de cette grille est présentée en annexe "C".

2. Questionnaire d'analyse

Le questionnaire d'analyse, présenté en annexe "D", avait pour but de recueillir la perception de tous les enseignants des deux écoles face au travail de la T.E.S. et des orthopédagogues. Les quarante et une (41) questions portaient sur:

- les activités individuelles

- les activités en sous-groupe

- les activités de classe

- les activités en grand groupe

- les relations interpersonnelles

  . entre l'orthopédagogue et/ou la T.E.S. versus les titulaires

  . entre l'orthopédagogue et/ou la T.E.S. versus les enfants

  . entre l'orthopédagogue et/ou la T.E.S. versus les parents

  . entre l'orthopédagogue et/ou la T.E.S. versus l'équipe-école.

Une dernière section tentait d'établir la répartition idéale du temps de l'orthopédagogue et/ou de la T.E.S. sur les quatre (4) types d'activités listées ci-dessus.

b) Méthode d'analyse

1. Pour la grille d'activités des T.E.S.

On a, à partir d'une compilation des données, établi des pourcentages relatifs aux interventions conduites. Ces pourcentages ont été comparés à une situation qu'on qualifiait de souhaitable et suivant l'écart, on a procédé à des modifications dans l'organisation du travail du T.E.S.

2. Pour le questionnaire d'analyse

On verra à la prochaine section que le questionnaire a servi à évaluer le travail de sept (7) intervenants, deux (2) T.E.S. et cinq (5) orthopédagogues. Chacun des trente-trois (33) répondants avaient à fournir sa perception sur un orthopédagogue (l'orthopédagogue responsable à son niveau) et sur la T.E.S. de l'école. A chacune des questions, on avait à fournir en a) la cote de satisfaction pour l'orthopédagogue et en b) la cote de satisfaction pour la technicienne en éducation spécialisée. Ainsi, si un orthopédagogue intervenait au niveau de six (6) classes, on devrait normalement établir pour chacune des questions la moyenne (sur cinq /5) obtenue à partir des réponses des six (6) titulaires concernés.

Tout le travail du traitement des résultats a été effectué par ordinateur.

c) Présentation des résultats

Ecole Jean Moreau

1re partie - Perception du travail de la T.E.S. et des orthopédagogues

Le tableau I présente les moyennes obtenues à partir des réponses de vingt-trois (23) répondants, tous enseignants à l'école Jean Moreau.

Le tableau indique en colonne 1 l'identification de l'aspect (ou l'activité) évalué. En colonnes 2 et 3, on retrouve les numéros et un titre qui résume le contenu de la question. Les autres colonnes renferment les moyennes pour la T.E.S. et les trois (3) orthopédagogues concernés. Chacune de ces moyennes est accompagnée d'un nombre (N) de sujets à partir desquels elle a été établie. Il faut signaler que plusieurs répondants ont préféré ne pas répondre à certaines questions qui évaluaient des situations qui ne les concernaient pas et vis-à-vis desquelles ils pouvaient très difficilement se situer. Plusieurs commentaires nous ont confirmé l'observation précédente.

NO.	TITRE DES QUESTIONS	MOYENNE T.E.S.	N	MOYENNE ORTHO MAT. & 1e	N	MOYENNE ORTHO 2e & 3e	N	MOYENNE ORTHO 4e & 5e	N
	ACTIVITES INDIVIDUELLES								
1.	Nombre de rencontres	3,88	8	3,67	6	4,60	5	3,75	8
2.	Quantité de temps par enfant	4,29	7	4,17	6	4,60	5	3,63	8
3.	Moment des rencontres	3,57	7	3,83	6	4,40	5	3,14	7
4.	Proportion de temps accordé	3,86	7	3,83	6	4,40	5	3,63	8
5.	Procédure pour référer un cas	3,13	8	3,83	6	4,00	5	3,38	8
6.	Travail préliminaire	4,00	7	4,33	6	4,20	5	3,71	7
7.	Sélection	3,88	8	3,83	6	4,00	5	4,33	6
8.	Eléments apportés au diagn.	3,88	8	4,33	6	4,80	5	3,43	7
9.	Eventail de matériel utilisé	4,67	6	4,50	6	4,20	5	3,80	5
10.	Attrait du matériel	4,57	7	4,50	6	4,60	5	3,86	7
11.	Mesures spéciales	4,33	6	4,20	5	4,60	5	4,60	5
12.	Lien avec le travail en classe	3,86	7	4,00	6	3,80	5	3,29	7
13.	Amélioration vs difficulté	4,13	8	4,20	5	4,80	5	3,86	7
14.	Améliorations vs fonct. gén.	4,14	7	4,00	5	4,20	5	4,14	7
15.	Poss. d'obtenir de l'aide	4,14	7	3,80	5	4,20	5	4,25	8
16.	Moyen de récupération	3,88	8	3,83	6	4,60	5	3,63	8
	SOUS GROUPE								
17.	Nombre de rencontres	3,38	8	3,83	6	4,40	5	3,00	2
18.	Quantité de temps	4,00	8	4,00	6	4,40	5	3,50	2
19.	Moment des rencontres	3,71	7	4,00	6	4,20	5	3,00	2
20.	Proportion de temps accordé	3,63	8	3,50	6	4,40	5	3,00	2
21.	Moyen de récupération	3,86	7	3,83	6	4,60	5	4,00	2
22.	Poss. d'obtenir de l'aide	3,43	7	3,60	5	4,20	5	2,50	2
	ACTIVITES DE CLASSE								
23.	Nombre de rencontres	3,00	7					3,33	2
24.	Quantité de temps accordé	3,71	7					3,67	3
25.	Aide complémentaire	3,67	6					3,33	2
26.	Formule	3,80	5					2,67	3
27.	Poss. d'obtenir de l'aide	3,57	7					3,33	3
	ACTIVITES DE GROUPE								
28.	Aide apportée par la T.E.S.	4,73	11						
29.	Poss. d'obtenir de l'aide	4,45	11						

...../

NO.	TITRE DES QUESTIONS	MOYENNE T.E.S.	N	MOYENNE ORTHO MAT. & 1e	N	MOYENNE ORTHO 2e & 3e	N	MOYENNE ORTHO 4e & 5e	N
	RELATIONS - TITULAIRE								
30.	Nombre d'échanges	3,56	9	4,00	5	4,00	5	3,50	8
31.	Comptes rendus	3,70	10	4,20	5	4,60	5	3,25	8
32.	Attention face aux suggest.	4,44	9	4,60	5	4,80	5	4,43	7
33.	Façon d'intervenir	4,33	9	4,75	4	5,00	5	4,13	8
34.	Répartition actuelle du temps	4,00	8	4,00	4	4,20	5	3,50	8
	RELATIONS - ENFANT								
35.	Genre de relations	4,80	10	4,80	5	5,00	5	4,38	8
36.	Moyens évaluation utilisés	4,67	6	4,80	5	5,00	5	4,00	5
37.	Degré d'acceptation	4,89	9	4,80	5	4,80	5	4,43	7
	RELATIONS - PARENT								
38.	Travail avec les parents			4,67	3	5,00	2	4,00	2
39.	Moyens d'information	4,67	6	4,40	5	4,60	5	3,67	3
40.	Aide apportée dans échanges			4,80	5	5,00	4	3,67	3
	INTER-RELATIONS								
41.	Apport pédagogique à l'équipe	4,18	11	4,60	5	5,00	5	3,86	7

Pour l'analyse des données du tableau I, nous essaierons de faire ressortir pour la T.E.S. et chacun des trois (3) orthopédagogues, les points forts et les aspects jugés moins satisfaisants et ce, sur chacun des grands chapitres du questionnaire. Il faut remarquer avant d'entreprendre cette analyse qu'aucune question n'indique qu'il y a de l'insatisfaction chez les répondants face au travail de la T.E.S. et des trois (3) orthopédagogues. On parlera plutôt, pour pouvoir nuancer, d'aspects moins satisfaisants et d'aspects plus satisfaisants.

Evaluation du rôle de la technicienne en éducation spécialisée

1. Activités individuelles

Les points jugés plus satisfaisants sont au niveau du matériel qu'utilise la T.E.S.. On se dit satisfait des résultats obtenus chez l'enfant tant au niveau de la difficulté rencontrée qu'au niveau du fonctionnement général de l'enfant en classe.

Le seul aspect considéré moins satisfaisant concerne la procédure qui est suivie pour référer un enfant pour une rencontre individuelle.

2. Activités en sous-groupe

La formule du sous-groupe et la quantité de temps qui est allouée par la T.E.S. pour cette activité présentent les moyennes de satisfaction les plus élevées dans cette activité. Le nombre de rencontres en sous-groupe et les possibilités d'obtenir de l'aide de la T.E.S. pour l'organisation de ces rencontres sont toutefois moins satisfaisants.

3. Activités en classe

La formule d'activités "groupe-classe" est jugée très satisfaisante mais on juge à peine satisfaisant le nombre de rencontres (moyenne = 3,00) qui ont été organisées.

4. Activités en grand groupe

Les deux questions indiquent des moyennes très élevées. C'est donc dire que la T.E.S. joue un rôle important à ce niveau.

5. Relations interpersonnelles

Toutes les questions ont recueilli des moyennes très élevées en terme de satisfaction exception faite de la question sur les échanges (3,56) entre la T.E.S. et les titulaires.

Evaluation du rôle de l'orthopédagogue au niveau maternelle et 1re année

1. Activités individuelles

Tout comme pour la T.E.S., les points qui ont recueilli le plus de satisfaction sont au niveau du matériel utilisé par l'orthopédagogue dans les rencontres individuelles. On se dit aussi très satisfait des éléments apportés par l'orthopédagogue au diagnostic du titulaire quant aux difficultés des enfants référés en rencontres individuelles. La même satisfaction se retrouve au niveau du travail préliminaire que réalise l'orthopédagogue avant la rencontre individuelle. Le seul aspect que l'on a jugé moins satisfaisant c'est le nombre de rencontres individuelles que l'orthopédagogue a pu tenir.

2. Activités en sous-groupe

On se dit très satisfait de la quantité de temps alloué par l'orthopédagogue pour cette forme de rencontre ainsi que du moment qu'il choisit pour venir chercher un enfant pour ce type de rencontre. Cette formule de récupération est reconnue valable. Il faudrait peut-être revoir la proportion de temps accordé à ce type d'activité, la moyenne à cette question étant la plus faible.

5. Relations interpersonnelles

D'après les moyennes obtenues, les relations s'avèrent excellentes à tous les niveaux.

Evaluation du rôle de l'orthopédagogue aux niveaux 2e & 3e années

1. Activités individuelles

Toutes les questions présentent des moyennes très élevées au-dessus de 4,20 à l'exception de la question 12 (3,80) qui évaluait la satisfaction quant au lien et à la continuité qui existent entre les activités vécues dans les rencontres individuelles avec l'orthopédagogue et le travail du titulaire en classe avec l'enfant.

2. Activités en sous-groupe

Beaucoup de satisfaction exprimée. Toutes les moyennes se situent au-dessus de 4,20.

5. Relations interpersonnelles

Ici encore on retrouve une très grande satisfaction face à l'orthopédagogue concerné. Six (6) des douze (12) questions ont atteint la moyenne maximale de 5,00.

Evaluation du rôle de l'orthopédagogue aux niveaux 4e à 5e années

1. Activités individuelles

On s'est montré très satisfait aux questions qui portaient sur les mesures spéciales (4,60) qu'utilise l'orthopédagogue dans le travail de récupération auprès de l'enfant, sur la sélection (4,33) des enfants qui sont référés en services individuels, sur la possibilité d'obtenir de l'aide (4,25) de l'orthopédagogue pour l'organisation de ces activités ainsi que des améliorations (4,14) qui se sont produites dans le fonctionnement général de l'enfant en classe à la suite d'une activité individuelle avec l'orthopédagogue.

Les points sur lesquels on est le moins satisfait concernent le moment (3,14) que choisit l'orthopédagogue pour tenir une activité individuelle avec un enfant, le lien et la continuité (3,29) entre les activités vécues dans les rencontres individuelles avec l'orthopédagogue et le travail du titulaire en classe avec l'enfant ainsi que la procédure (3,38) qui est suivie pour référer un enfant pour une rencontre individuelle.

5. Relations interpersonnelles

En général, on se dit satisfait des relations avec l'orthopédagogue si ce n'est au niveau des échanges (3,50) et des comptes rendus (3,25) qui sont fournis à la suite des interventions de l'orthopédagogue auprès des enfants.

On observe aussi une moyenne de 3,50 à la question qui traitait de la répartition actuelle du temps de l'orthopédagogue au niveau des groupes.

2e partie - Perception quant à une répartition idéale du temps de l'orthopédagogue et/ou de la T.E.S.

Le tableau 2 renferme la perception des répondants de l'École Jean Moreau quant à une répartition idéale du temps de l'orthopédagogue et de la T.E.S. au niveau des quatre (4) grands types d'activités considérés dans le questionnaire.

Les données de ce tableau présentent pour nous un double intérêt. D'une part, il sera possible de vérifier, à l'intérieur d'une même école, la perception que l'on a, en considérant le niveau scolaire, du rôle que devrait jouer un orthopédagogue dans le modèle d'intervention.

D'autre part, on pourra comparer la perception de deux milieux distincts, l'École Jean Moreau et l'École Dubois, quant au rôle, qu'idéalement, on aimerait voir jouer par la T.E.S. et l'orthopédagogue.

TABLEAU 2

(Ecole Jean Moreau)

Perception quant à la répartition idéale du temps des orthopédagogues et de la T.E.S. au niveau des quatre (4) types d'activités

TYPES D'ACTIVITES	T.E.S.	N	ORTHO MAT. & 1er	N	ORTHO 2e & 3e	N	ORTHO 4e & 5e	N
individuelles	31	13	39	5	42	5	34	5
sous-groupe	33	13	44	5	34	5	30	5
groupe-classe	26	13	13	5	15	5	27	5
grand groupe	10	13	4	5	9	5	9	5

Les données du tableau 2 nous permettent de constater qu'idéalement:

a) le rôle de l'orthopédagogue au niveau des activités en sous-groupe devrait être diminué à mesure qu'on avance dans les niveaux scolaires;

b) le rôle de l'orthopédagogue au niveau des activités en groupe-classe devrait être augmenté à mesure qu'on avance dans les niveaux scolaires;

c) l'orthopédagogue devrait jouer un rôle aussi important que la T.E.S. dans les activités en grand groupe;

d) à tous les niveaux, à peu près, les mêmes priorités demeurent: activités individuelles en premier lieu suivies des autres activités telles qu'elles figurent au tableau.

Si on se reporte au tableau 1, on peut voir que les deux premiers orthopédagogues n'ont réalisé aucune activité en groupe-classe et en grand groupe jusqu'ici. On croit qu'idéalement, les orthopédagogues devraient y consacrer entre 17% et 24% de leur temps. Pour l'orthopédagogue de 4e et 5e, la répartition idéale de son temps au niveau des trois derniers types d'activités atteint 63% de son temps alors qu'au tableau 1, il semble n'accorder que très peu de temps si l'on en juge du moins par le nombre de répondants à ces questions.

En considérant les données précédentes peut-on conclure qu'il y a à l'école Jean Moreau des besoins qui n'ont pas encore été comblés et qu'il faudrait peut-être apporter des ajustements au modèle d'intervention impliquant l'orthopédagogue ?

Ecole Dubois

1re partie - Perception du travail de la T.E.S. et des orthopédagogues

La démarche pour faire les analyses des résultats à l'école Dubois sera la même que celle suivie pour l'école Jean Moreau. Ainsi, les informations contenues dans le Tableau 3 sont de même nature que celles du tableau I (école Jean Moreau)

N.B. Il importe toutefois de signaler que compte tenu du nombre restreint de répondants, —— la moitié des moyennes illustrées ont été établies à partir de deux ou trois sujets ——, de sérieuses réserves doivent être posées au niveau des analyses effectuées.

Des circonstances, hors de notre contrôle, ont fait que, lorsque le questionnaire a été administré, un bon nombre des quatorze (14) enseignants réguliers n'étaient plus à l'école. Pour rendre justice au projet et par le fait même à la T.E.S. et aux orthopédagogues et n'ayant pas tout le vécu nécessaire pour faire de l'évaluation, les suppléants n'ont pu, pour la plupart, compléter le questionnaire.

NO	TITRE DES QUESTIONS	MOYENNE T.E.S.	N	MOYENNE ORTHO 1e-2e-3e	N	MOYENNE ORTHO 4e-5e-6e	N
	ACTIVITES INDIVIDUELLES						
1.	Nombre de rencontres	3,50	2	3,33	3	2,75	4
2.	Quantité de temps par enfant	4,00	2	3,33	3	2,75	4
3.	Moment de rencontres	4,50	2	3,67	3	4,00	4
4.	Proportion de temps accordé	4,50	2	3,33	3	4,00	4
5.	Procédure pour référer un cas	3,67	3	3,67	3	4,00	4
6.	Travail préliminaire	4,33	3	3,33	3	4,00	3
7.	Sélection	4,50	2	3,67	3	4,33	3
8.	Eléments apportés au diagnostic	3,00	2	2,33	3	4,25	4
9.	Eventail de matériel utilisé	4,00	2	2,33	3	4,00	4
10.	Attrait du matériel	4,00	2	2,33	3	4,25	4
11.	Mesures spéciales	4,50	2	3,83	6	3,67	3
12.	Lien avec le travail en classe	4,50	2	3,33	3	4,33	3
13.	Amélioration vs difficulté	4,00	2	3,00	3	3,67	3
14.	Amélioration vs fonctionnement général	4,00	2	3,00	3	3,67	3
15.	Possibilité d'obtenir de l'aide	4,00	3	3,00	3	4,00	3
16.	Moyens de récupération	4,50	2	3,33	3	3,75	4
	SOUS-GROUPE						
17.	Nombre de rencontres	4,50	2	4,00	4		
18.	Quantité de temps	4,00	2	4,00	4		
19.	Moment des rencontres	4,50	2	4,25	4		
20.	Proportion de temps accordé	4,50	2	4,00	4		
21.	Moyen de récupération	4,00	2	4,00	4		
22.	Possibilité d'obtenir de l'aide	4,50	2	4,25	4		
	ACTIVITES CLASSE						
23.	Nombre de rencontres	3,75	4	3,25	4	5,00	2
24.	Quantité de temps accordé	3,75	4	3,25	4	5,00	2
25.	Aide complémentaire	4,00	4	3,20	5	5,00	2
26.	Formule	4,00	4	3,25	4	5,00	2
27.	Possibilité d'obtenir de l'aide	3,75	4	3,60	5	5,00	2
	ACTIVITES GROUPE						
28.	Aide apportée par la T.E.S.	4,20	10				
29.	Possibilité d'obtenir de l'aide	4,10	10				

..../.....

NO.	TITRE DES QUESTIONS	MOYENNE T.E.S.	N	MOYENNE ORTHO 1e-2e-3e	N	MOYENNE ORTHO 4e-5e-6e	N
	RELATIONS - TITULAIRE						
30.	Nombre d'échanges	3,60	5	4,00	5	4,50	4
31.	Comptes rendus	3,25	4	3,20	5	4,00	4
32.	Attention face aux suggestions	3,50	4	3,75	4	4,50	4
33.	Façon d'intervenir	3,25	4	3,20	5	4,25	4
34.	Répartition actuelle du temps	3,75	4	3,20	5	3,75	4
	RELATIONS - ENFANT						
35.	Genre de relations	4,20	5	4,40	5	4,50	4
36.	Moyens d'évaluation utilisés	4,00	4	3,75	4	3,50	2
37.	Degré d'acceptation	4,80	5	4,60	5	4,50	4
	RELATIONS - PARENT						
38.	Travail avec les parents			3,00	2	3,00	1
39.	Moyens d'information aux parents	2,00	2	3,40	5	3,00	3
40.	Aide apportée dans les échanges			3,60	5	3,00	3
	INTER-RELATIONS						
41.	Apport pédagogique à l'équipe	3,75	4	3,00	4	4,00	4

Evaluation du rôle de la technicienne en éducation spécialisée

N.B. L'analyse du rôle de la T.E.S. doit être considérée avec prudence étant donné le nombre de répondants.

1. Activités individuelles

Les moyennes sont pour la plupart situées entre 4,00 et 4,50; c'est donc dire qu'on est satisfait à ce niveau. Le seul aspect qui a été considéré à peine satisfaisant (3,00) avait trait aux éléments apportés par la T.E.S. au diagnostic du titulaire quant aux difficultés des enfants référés en rencontres individuelles.

2. Activités en sous-groupe

Toutes les moyennes indiquent une grande satisfaction.

3. Activités en classe

Ici encore on ne peut relever des aspects que l'on pourrait juger moins satisfaisants.

4. Activités en grand groupe

A ces deux questions, on compte 10 répondants. Les moyennes sont très élevées 4,10 et 4,20.

5. Relations interpersonnelles

On s'est montré très satisfait des aspects considérés dans les relations entre la T.E.S. et les enfants. Toutefois, par rapport aux titulaires, les moyennes obtenues sont systématiquement plus basses. Les deux aspects jugés moins satisfaisants concernent les comptes rendus (3,25) que la T.E.S. fournit à la suite d'une intervention auprès des enfants et, la façon (3,25) dont la T.E.S. répond aux situations particulières sur lesquelles elle doit intervenir.

Evaluation du rôle de l'orthopédagogue au 1er cycle

1. Activités individuelles

On juge satisfaisant les mesures spéciales (3,83) qu'utilise l'orthopédagogue dans le travail de récupération auprès de l'enfant, le moment choisi (3,67) par l'orthopédagogue pour venir chercher l'enfant, la procédure (3,67) pour référer un enfant ainsi que la sélection (3,67) des enfants qui sont référés en services individuels.

Toutefois, on semble insatisfait des éléments apportés par l'orthopédagogue, au diagnostic (2,33) du titulaire quant aux difficultés des enfants référés en rencontres individuelles. Insatisfait aussi de l'éventail de matériel (2,33) ainsi que l'attrait (2,33) que semble présenter pour l'enfant le matériel qu'utilise l'orthopédagogue lors des rencontres individuelles.

2. Activités en sous-groupe

Toutes les moyennes à ces questions dénotent une grande satisfaction.

3. Activités en classe

Les cinq (5) questions présentent des moyennes indiquant une satisfaction plutôt moyenne.

5. Relations interpersonnelles

Au niveau des aspects concernant les relations entre l'orthopédagogue et les titulaires, on s'est montré satisfait au nombre d'échanges (4,00) et de l'attention (3,75) que prête l'orthopédagogue aux suggestions relatives à une intervention à faire auprès d'un enfant.

Toutefois, les comptes rendus (3,20), la façon de répondre aux situations (3,20) et la répartition (3,20) actuelle du temps de l'orthopédagogue au niveau des groupes sont des dimensions qui ont été jugées moins satisfaisantes.

Les relations entre l'orthopédagogue et les enfants apparaissent satisfaisantes. On peut noter cependant une moyenne plus faible à la question concernant les moyens d'émulation (3,75) utilisés par l'orthopédagogue pour stimuler les enfants au moment des interventions. Cette observation corrobore la perception que l'on avait donnée aux questions 9 et 10 ayant trait au matériel utilisé dans les rencontres individuelles.

Evaluation du rôle de l'orthopédagogue au 2e cycle

1. Activités individuelles

On semble satisfait de l'ensemble des aspects touchant les activités individuelles sauf en ce qui a trait au nombre (2,75) de rencontres et à la quantité de temps (2,75) qui est alloué par enfant.

3. Activités en classe

Deux (2) répondants ont montré une satisfaction maximale (5,00) à toutes les questions.

5. Relations interpersonnelles

En général, on observe une grande satisfaction à l'exception des questions concernant les parents. Auprès des titulaires, c'est la répartition actuelle (3,75) du temps de l'orthopédagogue au niveau des groupes qui apparaît moins satisfaisante. Auprès des enfants, ce sont les moyens d'émulation utilisés (3,50) qui recueillent le moins de satisfaction.

2e partie - Perception quant à une répartition idéale du temps de l'orthopédagogue et/ou de la T.E.S.

Comme au tableau 2, on peut voir dans le tableau 4 la perception des répondants de l'École Dubois quant à une répartition idéale du temps de l'orthopédagogue et de la T.E.S. au niveau des quatre (4) grands types d'activités considérés dans le questionnaire.

TABLEAU 4

Perception quant à une répartition idéale du temps des orthopédagogues et de la T.E.S. au niveau des quatre (4) types d'activités

TYPES D'ACTIVITÉS	T.E.S.	N	ORTHO 1er cyl.	N	ORTHO 2e cyl.	N
individuelles	3	3	37	4	54	4
sous-groupe	22	3	34	4	20	4
groupe-classe	33	3	26	4	19	4
grand groupe	42	3	3	4	7	4

Idéalement, il semble que:

a) la priorité, aux 1er & 2e cycles, en ce qui a trait au travail de l'orthopédagogue, devrait être donnée aux activités individuelles et, par la suite, aux autres types d'activités dans le même ordre qu'ils apparaissent au tableau 4. On avait observé la même situation à l'École Jean Moreau.

b) Le rôle de l'orthopédagogue au niveau des activités en sous-groupe devrait être de moindre importance à mesure qu'on avance dans les niveaux scolaires (1er cycle, 2e cycle). Ici encore, on retrouve la même situation qu'à l'école Jean Moreau.

c) Le rôle de l'orthopédagogue au niveau des activités en groupe-classe devrait aussi diminuer quand on passe du 1er cycle au 2e cycle. On avait noté l'inverse à l'école Jean Moreau.

d) La T.E.S. ne devrait pas jouer un rôle d'importance dans les activités individuelles. L'importance de son rôle devrait augmenter au fur et à mesure que l'on passe au sous-groupe, au groupe-classe, au grand groupe et où le nombre d'enfants impliqués dans les activités est plus grand aussi. On observait tout à fait l'inverse à l'école Jean Moreau. Cette dernière divergence au niveau de la perception de ce groupe d'intervenants nous amène à s'interroger sur la possibilité de décrire un seul modèle d'intervention impliquant une technicienne en éducation spécialisée. Les besoins bien particuliers de chaque école, de chaque milieu nous empêchent, semble-t-il, de décrire un modèle unique. Cette constatation est d'autant plus soutenable si l'on considère que le rôle d'une technicienne en éducation spécialisée devrait en être un de soutien auprès des autres intervenants de l'école et que son travail devrait être complémentaire à celui des membres de l'équipe-école.

5. IMPACT SOCIAL

5.1 Mesures prises pour informer

Ecole Jean Moreau

Pour les enseignants, il y a eu, dès le début de l'année, une présentation de la T.E.S. et du projet-pilote. Au comité consultatif des enseignants, à quelques reprises cette année, on a fait le bilan.

Pour les parents, lors des comités d'école, le projet-pilote, plusieurs fois, a été mis à l'ordre du jour.

Ecole Dubois

Etant donné que la T.E.S. en était à sa deuxième année à l'école, son rôle était connu des enseignants et, par conséquent, on n'a fait aucune présentation spéciale.

5.2 Attitudes face au projet

Si l'on en juge par les résultats présentés au chapitre précédent et par l'esprit de collaboration qui a été remarqué au niveau de l'élaboration du questionnaire d'analyse, on doit, pour le moins, noter le très grand intérêt du personnel des deux écoles concernées par ce projet.

Au niveau des parents, il n'y a pas eu de cueillette systématique de commentaires. On a pu toutefois observer une attitude positive face au projet.

Toutefois, étant donné la non-reconduction de ce projet pour l'année 1980-1981, la démarche d'évaluation des modèles d'intervention des deux écoles ne pourra être complétée, ou si elle l'est, elle ne le sera pas avec la même envergure. On a mentionné plus haut la collaboration et l'intérêt du personnel des écoles dans cette démarche. On est allé chercher des informations très utiles sur le rôle de la T.E.S. et de l'orthopédagogue dans l'école. On comptait l'an prochain poursuivre cette démarche mais, cette fois, en s'attaquant aux rôles des autres intervenants dans le modèle d'intervention de l'école. On peut s'interroger maintenant de l'impact au niveau de l'attitude des membres de l'équipe-école que peut produire l'arrêt d'un processus dans lequel on a investi tant d'énergie. Pourront-ils se satisfaire des résultats, disons-le, incomplets par rapport au plan initial? Les deux écoles pourront-elles, avec leurs modestes moyens, conserver cette priorité et compléter le travail amorcé? Présentement, on tente, avant tout, de trouver les fonds nécessaires au réengagement de deux techniciennes. L'école Jean Moreau serait sur le point d'y arriver.

6. RECOMMANDATIONS

7. SOMMAIRE

(cf. 4.6)

8. BUDGET

8.1 Coût autorisé par le Ministère

$24 700,00

8.2 Coûts réels avec détail des dépenses

a) Dépenses encourues par la Commission scolaire

Technicien en éducation spécialisée	$26 689,76
Docimologue (chercheur)	8 100,00
Supervision	1 000,00
	$35 789,76

b) Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le M.E.Q.

Idem à a)

9. IDENTIFICATION

Nom des responsables du projet

Claude Jetté
Gérald Lane

Nom du chercheur engagé par la Commission scolaire et rédacteur de ce rapport

Louis-Marie Fontaine

Yvon Robert, Directeur général — Date

10. RESOLUTION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

ANNEXE "A"

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JEROME
Services éducatifs

LES PERIMETRES SCOLAIRES DEFAVORISES
A LA
COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JEROME

1979-12-12

Claude Turcotte
Louis-Marie Fontaine
Pierre De Garie

I INTRODUCTION

Depuis la réforme de l'éducation, les Services éducatifs sont devenus accessibles à tous les jeunes sur l'ensemble du territoire québécois. Cependant, on constate que, même si l'égalité d'accès est assurée, il persiste d'importantes inégalités chez les groupes défavorisés au plan socio-économique.

Au plan provincial, une politique d'interventions éducatives en milieux défavorisés est actuellement en préparation. Depuis plusieurs années, la Commission scolaire St-Jérôme a entrepris des interventions auprès de cette clientèle défavorisée: se sont les maternelles 4 ans à St-Lucien et les maternelles-maisons en périphérie.

Dans l'Ecole québécoise, le chapitre six (6) est consacré à ce sujet et propose une série de mesures susceptibles d'aider ces milieux:

- intervention auprès des enfants d'âge préscolaire
- perfectionnement du personnel des écoles primaires
- participation des parents
- prévention de l'absentéisme et de l'abandon scolaire

C'est depuis 1977 que ce sujet a pris une tournure plus formelle avec la parution de l'étude "Les secteurs défavorisés du Québec", Gouvernement du Québec, Ministère de l'Education, Direction des politiques et plans. L'objectif de cette opération consistait à déterminer les secteurs défavorisés dans la province en localisant des aires géographiques où sont concentrées des familles défavorisées sur l'ensemble du territoire québécois afin de leur offrir, en priorité, ces mesures spéciales d'interventions au niveau scolaire.

Dans cette étude, une partie du territoire de la Commission scolaire St-Jérôme se situe à la limite inférieure des zones dites défavorisées. Toutefois, le découpage de ces secteurs, donné dans cette étude, ne correspond en rien à la configuration des

périmètres scolaires actuels. Nous avons donc cru opportun de reprendre cette étude en découpant le territoire de la Commission scolaire St-Jérôme en utilisant les périmètres scolaires tels qu'ils sont définis actuellement. L'information que nous pouvons tirer servira à mieux connaître la composition de notre population et, du même coup, circonscrire les zones plus défavorisées pour qui certains programmes du M.E.Q. sont disponibles.

Profitant du dernier recensement scolaire à l'automne, nous avons distribué un questionnaire à toute la population du territoire de la Commission scolaire, plus de treize milles (13 000) copies nous sont revenues.

La méthodologie utilisée s'inspire très largement de l'étude "Les secteurs défavorisés du Québec".

II METHODOLOGIE

La détermination des concentrations de familles défavorisées est fondée sur la notion d'inégalité. Cette notion est à la base de l'aspect comparatif de la méthodologie employée. On peut être pauvre en soi mais on est pauvre aussi par rapport à d'autres qui sont plus riches.

La différenciation des milieux défavorisés se fonde sur un certain nombre de facteurs qui sont nettement caractéristiques de tels milieux au plan socio-économique ou au plan socio-culturel. Chacun de ces facteurs doit constituer une caractéristique propre d'un milieu défavorisé, c'est-à-dire en être un véritable "indicateur". C'est à partir d'un regroupement de ces "indicateurs" qu'il sera possible de déterminer les périmètres scolaires défavorisés.

Pour la détermination des indicateurs de défavorisation, trois (3) aspects furent considérés:

1. l'aspect économique
2. l'aspect culturel
3. la qualité de l'habitation.

Les dix (10) indicateurs retenus s'identifient de la façon suivante:

Famille — Famille pauvre (mono ou bi-parentale) dont le revenu familial n'excède pas $9 200,00 et ayant au moins un enfant d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire.

Perfam — Père de famille (mono ou bi-parentale) dont le revenu n'excède pas $9 200,00 et ayant au moins un enfant d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire.

Merfam — Mère de famille (mono ou bi-parentale) sous-scolarisée dont la scolarité correspond au cours primaire et ayant au moins un enfant d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire.

Perpro — Père de famille (mono ou bi-parentale) ayant un métier et ayant au moins un enfant d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire.

Percon	Père de famille (mono ou bi-parentale) étant chômeur depuis plus de six (6) mois ou assisté social et ayant au moins un enfant d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire.
Couppse	Couples mariés pauvres et sans enfant.
Famm	Famille monoparentale ayant au moins un enfant d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire.
Famlog	Famille mono ou bi-parentale ayant au moins un enfant d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire, habitant un logement dont le nombre de pièces est inférieur au nombre de personnes qui l'habitent.
Famsep	Famille mono ou bi-parentale dont le nombre d'enfants d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire est égal ou supérieur à cinq (5).
Chom	Chômeur(se) depuis plus de 6 mois et/ou le (la) conjoint(e) est aussi chômeur(se) depuis plus de 6 mois.

III LES RESULTATS OBTENUS

A. INDICE GLOBAL

Description des périmètres scolaires classés selon l'ordre décroissant de défavorisation. Pour obtenir ce résultat, nous avons retenu la formule qui fut utilisée dans l'étude "Les secteurs défavorisés du Québec".

ECOLE	INDICE GLOBAL
Jean-Moreau	2,4211
Ste-Anne	1,4389
Les Hauteurs	1,2872
St-Colomban	1,2863
St-Janvier	1,1974
Sacré-Coeur	1,0004
Notre-Dame	0,9741
Ste-Paule	0,9734
Bellefeuille	0,9587
Ste-Marcelle	0,9389
St-Joseph	0,9347
Prévost	0,7965
Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus	0,6967
Val des Monts	0,6821
De Ladurantaye	0,5634
Dubois	0,5556
St-Jean Baptiste	0,5440

B. RESULTATS EN % (pourcentage)

Le tableau suivant visualise les pourcentages obtenus par chaque école en fonction des dix (10) indicateurs retenus.

ECOLES	familles pauvres FAMILLE	pères pauvres PERFAM	mères non-scolarisées MERFAM	pères avec métiers PERPRO	pères chômeurs ans. chom. PERCON	couples pauvres COUPPSR	familles monoparentales FAMM	logements surpeuplés FAMLOG	familles 4 5 enfants FAMSEP	chômeurs +6 mois CHOM
DE LADURANTAYE	3,8	1,8	3,9	3,1	5,6	2,8	5,3	1,9	0,9	4,0
DUBOIS	6,0	4,0	5,5	7,2	2,8	13,1	9,4	3,0	2,8	8,9
NOTRE-DAME	9,0	6,9	5,2	5,9	9,7	7,6	7,9	8,9	11,0	7,9
PREVOST	4,2	2,9	3,6	4,7	4,2	2,9	4,8	4,3	3,7	5,0
ST-JEAN BAPTISTE	3,0	2,2	6,4	5,9	1,4	4,5	7,1	4,6	2,8	6,9
ST-JOSEPH	9,0	4,7	5,2	6,9	6,9	15,2	6,4	2,7	0,9	13,9
STE-MARCELLE	4,6	9,9	6,1	10,6	11,1	5,1	7,4	4,1	7,3	11,9
STE-PAULE	7,8	6,2	5,4	7,2	6,9	8,1	6,3	2,7	4,6	16,8
BELLEFEUILLE	6,6	5,8	7,0	5,0	4,2	8,2	5,4	5,1	5,5	2,0
STE-THERESE-DE L'ENFANT JESUS	8,1	5,1	11,3	6,5	1,4	4,9	8,9	8,4	5,5	3,0
ST-JANVIER	11,7	6,2	12,5	4,4	6,9	10,6	7,6	14,1	14,7	3,0
JEAN-MOREAU	9,3	15,3	10,0	10,6	20,8	0,9	4,6	13,0	17,4	1,0
SACRE-COEUR	4,8	10,2	6,1	5,3	5,6	3,8	6,1	7,3	9,2	4,0
VAL-DES-MONTS	3,1	4,7	3,7	1,2	1,4	5,9	5,2	6,2	1,8	5,9
LES HAUTEURS	1,8	6,6	2,9	10,3	4,2	0,4	3,2	5,1	1,8	3,0
ST-COLOMBAN	2,1	1,8	1,2	0,9	2,8	1,6	1,1	1,9	0	1,0
STE-ANNE	5,2	5,5	3,9	4,4	4,2	4,4	3,5	6,8	10,1	2,0

IV CONCLUSION

En raison des échéances et des moyens très restreints pour la présentation de ce rapport, nous avons du limiter l'exploitation de cette enquête. Devant les réactions que celle-ci suscitera dans le milieu, il nous sera toujours possible de pousser plus à fond l'analyse des données recueillies. Mais, pour une réalisation de cet ordre de grandeur, il faudrait se donner le temps et les ressources nécessaires.

ANNEXE "B"

Orthopédagogie

L'orthopédagogue joue, à l'école, un rôle qui varie selon les besoins des enfants et des enseignants.

Sur un plan individuel, il évalue et travaille au renforcement d'enfants qui ont un retard ou une difficulté au niveau des apprentissages (seul ou en sous-groupe). Il peut seconder un professeur en référant des enfants en difficulté aux bonnes personnes-ressources de la Commission scolaire(psychologue, infirmière, T.E.S.....) Il peut aussi aider les parents à travailler à la récupération de leur enfant.

Sur un plan collectif, il apporte une aide au professeur dans l'évaluation de son groupe. De plus, il travaille conjointement avec ce dernier à la prévention des troubles d'apprentissage et/ou en atelier avec des groupes d'enfants qui n'éprouvent pas nécessairement de difficulté.

Bref, l'orthopédagogue devient un instrument de plus pour aider l'école à assumer l'enseignement à tous les enfants du quartier..... ou presque.

Lucille Leduc
Aristide Juteau

Education physique

Objectifs

1. Développer un état optimal de santé et de bien-être physique

2. Promouvoir, développer, favoriser une disponibilité à la pratique active et dilettante des activités physiques et du sport pour les seuls plaisirs qu'elles comportent.

3. Développer des connaissances, habiletés, aptitudes à une participation physique active

4. Donner le goût de l'activité physique à l'enfant, et ce, par des activités portant sur:

   a - le développement du schéma corporel
   b - la perception et la structuration de l'espace
   c - l'organisation et la structuration du temps
   d - la relation espace-temps
   e - l'animation sportive

Les points a&b étant surtout couverts au 1er cycle

" d&e " au 2e cycle.

Jacques Dionne.

Arts plastiques	Objectifs
1ère année:	Eveiller l'enfant aux découvertes Développer sa dextérité manuelle
2e année:	Développer chez l'enfant sa dextérité manuelle par des exercices plus précis.
3e année:	Thèmes d'imagination Amorce de l'observation
4e année:	Début de la perspective Thème d'imagination
5e année:	Perspective plus avancée Thèmes d'imagination ou l'enfant devra intégrer la perspective étudiée
6e année:	Faire une synthèse de tout ce que l'enfant a acquis durant 5 ans Faire des travaux de plus en plus précis

Pauline Noel

TECHNICIENNE EN EDUCATION SPECIALISEE

1. L'éducateur travaille au niveau des relations sociales, affectives et culturelles de l'enfant (classe d'adaptation scolaire/classe régulière) en :

- aidant l'enfant dans ses difficultés spécifiques à travers le cours normal de ses activités scolaires ;
- aidant l'enfant à se connaître, à se développer, à s'intéresser à ce qui l'entoure;
- faisant vivre une relation stable et sécuritaire à l'enfant.

2. L'éducateur complète l'équipe déjà présente dans le milieu:

-élabore des activités culturelles, expression créatrice et corporelle ;

-organise et anime des activités ;

-étudie le comportement des élèves et applique des techniques rééducatives;

-poursuit la démarche des orthopédagogues et psychologues;

-assiste le professeur.

3. L'éducateur participe à l'élaboration de programme et d'activités étudiantes au niveau de l'école.

4. L'éducateur est un support, une personne-ressource pour le professeur qui intègre des activités spécifiques dans son programme.

Louise Monbourquette.

Educatrice spécialisée

Semaine type

Lundi: 9:30 heures. Orthophonie dans la classe de Jeanne-Mance, (déviations multiples 6-7 ans)
La classe entière a besoin de vocabulaire et plusieurs élèves ont des troubles de langage. Avec l'aide de la méthode "Au pays du langage", je fais verbaliser les enfants, je corrige des petits défauts mineurs et je leur apprends de nouveaux mots simples.

10:30 et 1:00 heure Deux périodes de disponibilité pour permettre aux professeurs de rencontrer Pauline Hamel, la psychologue. Je prends leur classe à ce moment-là.

2.00 heures Dans la classe de Jeanne (2e année) ce sont des activités spéciales. Présentement et ce jusqu'aux fêtes, je travaille avec Jeanne à préparer un petit numéro de chansons mimées avec sa classe en prévision du spectacle de Noël.

Mardi: 9:00 heures. Je rencontre, en individuel Stéphane, qui ne peut à peu près pas s'habiller seul. On travaille ce point ensemble.

9:30 heures Sous peu je vais toujours en rencontre individuelle, travailler avec Patrice sur son retard académique. (classe de Ginette, déviations multiples 10-11 ans)
Je suis en train de planifier ces rencontres avec Ginette.

1:00 heure Psychomotricité dans la classe de Ginette. Je travaille avec l'aide du mouvement sur les thèmes de base de la motricité (schéma corporel latéralité motricité globale et fine, organisation de l'espace). Le mardi, c'est surtout à travers des activités de groupes que je travaille. Ces enfants sont beaucoup trop individuels.

2:00 heures. Ce sera des activités spéciales dans la classe de Ginette R. (2e année). Pour l'instant, il n'y a rien mais après les fêtes, on entreprend de monter un petit théâtre de marionnettes.

Mercredi: 9:00 heures. Je rencontre encore Stéphane, mais je travaille plus sur sa motricité globale.

9:30 Activités spéciales avec la classe de Pierrette (3e année). Depuis le début de l'année et ce jusqu'à la fin de l'année, on travaille sur un projet d'émission de télévision.

2.00 heures Activités intégrées au 2e cycle. Avec 20 élèves, de 5e & 6e année, Pauline et moi enseignons la danse moderne.

Jeudi: 8:30 heures. C'est l'arrivée de ma stagiaire, et je prends ma période pour planifier avec elle nos deux journées.

9:30 heures. Dans la classe de Pierrette (3e année) jusqu'aux fêtes, je lui donne un coup de main à préparer son petit numéro pour le spectacle de Noël.

10:30 heures. Dans la classe de Claudette (1ère année) ce sont des exercices de savoir écouter (initiation musicale) et d'expression dramatique et corporelle. Claudette voyait un besoin dans sa classe à ce niveau et elle est venue me chercher pour l'aider dans son projet.

1:00 heure. Psychomotricité dans la classe de Ginette. Cette fois-ci, ce sont des exercices individuels toujours sur les thèmes pré-cités mais beaucoup plus approfondis pour chaque enfant.

2:00 heures Période de joujouthèque avec la classe de Céline (3e année). Au début, j'allais à la joujouthèque avec la classe de Céline, surtout pour observer un enfant qu'elle m'avait référé. Tout en continuant à travailler avec ce petit bonhomme, ma participation est plus au niveau de la classe.

Vendredi: 8:30 heures. Orthophonie avec la classe de Jeanne-Mance. (Même chose, lundi 9:30 heures)

9:30 heures Période de récupération pour la classe de Ginette.

1:00 heure Période de joujouthèque avec la classe de Jeanne-Mance. C'est pour essayer d'organiser les enfants entre-eux, pour jouer. Sa classe est très peu autonome dans ce domaine.

2:00 heures Période de joujouthèque avec la classe de Francine (1ère année). Francine m'a demandé mon aide pour l'aider à animer cette période.

* A tous les midis, de 12:15 heures à 12:45, je suis dehors avec tous les enfants qui arrivent de dîner. Je vois à ce que tout le monde s'occupe et éviter qu'il y ait trop de chicanes.

* Je suis de plus disponible pour toutes les sorties de classe et les projets que le professeur voudrait monter avec sa classe.

Ecole Dubois

Le 21 sept. 1979.

Programme de l'infirmière 1979-80

L'objectif premier qui dirigera en général mes actions à l'école Dubois est l'intégration d'un programme de santé à l'intérieur des matières scolaires. Cette tâche demande la connaissance du programme scolaire et l'adaptation du matériel éducatif en santé à ce programme. C'est une démarche qui demande beaucoup d'investissements particulièrement au 2e cycle. Donc, pour être réaliste, deux thèmes seront travaillés dans ce sens: l'alimentation et l'information sexuelle.

Pour atteindre cet objectif, il est essentiel que le travail soit fait en équipe: orthopédagogues, professeurs, direction, parents.

Ci-joint le programme du 1er cycle.

Pour le 2e cycle, l'amorce est faite. La première étape sera consacrée à la recherche de matériel et on commencera l'application d'une partie du programme.

La collaboration de toute l'équipe: orthopédagogues, professeurs, direction, parents, est essentielle si nous voulons atteindre cet objectif.

Vous remarquerez que je n'ai pas parlé de l'enfant jusqu'à maintenant. C'est volontaire. Je crois personnellement que pour atteindre l'enfant, il faut d'abord que chacun de nous qui avons à vivre avec *lui*, doit être à l'aise et heureux dans l'application d'un programme. Ceci fait partie de ma démarche. Ne pas imposer un programme, mais le bâtir avec les personnes qui auront à l'appliquer.

J'espère que cette démarche sera en accord avec vos aspirations pour vos enfants. Tous commentaires de votre part seront les bienvenus. Je compte sur vous.

Gemma Beaudoin

Gemma Beaudoin, i.é.

Septembre 1979

ROLE ET OBJECTIFS DE LA PSYCHOLOGUE DANS L'ECOLE

Mon travail de psychologue se répartit actuellement dans six (6) écoles de la Commission scolaire de Saint-Jérôme. A moins d'une urgence dans l'une ou l'autre des écoles, chaque lundi de l'année académique 1979-1980 je travaillerai à l'école Dubois ou tout au moins pour l'école Dubois.

Les principaux aspects de mon travail sont les suivants:

- observer le fonctionnement de certains élèves en classe;
- discuter avec les professeurs ou les orthopédagogues pour trouver des moyens d'aider certains élèves à mieux fonctionner à l'école;
- rencontrer des élèves qui éprouvent des difficultés de fonctionnement au plan académique ou au plan personnel;
- établir des contacts avec d'autres organismes que la Commission scolaire, lesquels peuvent nous aider à mieux comprendre un élève;
- suggérer à la direction de l'école un classement approprié à certains élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation;
- animer des ateliers d'information, de sensibilisation et d'instrumentation avec les professeurs.

Mes objectifs sont donc de répondre le plus adéquatement possible aux différentes demandes formulées par les professeurs et par la direction de l'école, en tenant compte des différents aspects mentionnés ci-haut.

Pauline Hamel, psychologue
Commission scolaire St-Jérôme

1010, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5N6
Tél. (514) 436-5040

ANNEXE "C"

GRILLE D'ACTIVITES (T.E.S.)

Semaine: _____

Heures	Lundi				Mardi				Mercredi				Jeudi				Vendredi			
	I	II	III	X	I	II	III	X	I	II	III	X	I	II	III	X	I	II	III	X
8 h 00																				
8 h 30																				
9 h 00																				
9 h 30																				
10 h 00																				
10 h 30																				
11 h 00																				
11 h 30																				
12 h 00																				
12 h 30																				
13 h 00																				
13 h 30																				
14 h 00																				
14 h 30																				
15 h 00																				
15 h 30																				

I. Légende: en collaboration

1 seul
2 ortho
3 spéc. ens.
4 P.N.E.
5 titulaire

II. Type d'intervention

A individuel
B sous-groupe
C groupe-classe
D observation
E plan organisation réunion

III. Satisfaction

O oui
P un peu
N non

X. Voir remarque particulière

ANNEXE "D"

Ecole Dubois
Ecole Jean-Moreau
CONSULTANTS
TECH. en EDUC. SPEC.
ORTHOPEDAGOGUE
PERSONNEL de SOUTIEN
M
I
PSYCHOLOGUE
DIRECTION
SPECIALISTES
A
E
TITULAIRE
M
N
E
N
F
PARENTS
N
T

Commission scolaire Saint-Jérôme

Le 1er avril 1980

Aux personnes concernées

Vous recevez un questionnaire important dans le cadre du projet de recherche sur la tâche d'un T.E.S. en milieu scolaire.

Votre contribution, en répondant à ce questionnaire, nous aidera à mieux cerner la complémentarité entre les intervenants (T.E.S. et ortho). Cet objectif se situe dans le cheminement de cette recherche qui veut définir un modèle d'intervention auprès d'enfants en difficulté.

Nous vous demandons d'y répondre d'ici une semaine, individuellement. Il est bien entendu que ce questionnaire est anonyme.

Nous vous remercions à l'avance pour le temps que vous y consacrerez.

Nous demeurons,

Gérald Lane
Claude Jetté
Louis-Marie Fontaine

/rl

1010 rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5N6
Tél. (514) 436-5040

DIRECTIVES

1. Ce questionnaire vous propose quarante et une (41) questions sur lesquelles vous devez situer votre SATISFACTION par rapport au travail accompli par l'orthopédagogue et à la fois par la technicienne en éducation spécialisée à l'intérieur du modèle d'intervention de votre école.

2. Pour répondre à chaque question, vous <u>encerclez</u> un seul chiffre de l'échelle: 1 2 3 4 5

   Le chiffre 1 signifie que vous êtes TRES INSATISFAIT(E)

   Le chiffre 2 signifie que vous êtes INSATISFAIT(E)

   Le chiffre 3 signifie que vous êtes MOYENNEMENT SATISFAIT(E)

   Le chiffre 4 signifie que vous êtes SATISFAIT(E)

   Le chiffre 5 signifie que vous êtes TRES SATISFAIT(E)

3. Puisque chacune des questions évalue votre perception sur le travail accompli par l'orthopédagogue et à la fois par la technicienne en éducation spécialisée, vos réponses à chacune des questions comporteront deux volets.

   Le a) sera la cote de satisfaction pour l'orthopédagogue

   Le b) sera la cote de satisfaction pour la technicienne en éducation spécialisée

4. A la fin de chacune des sections, un espace a été prévu pour recueillir vos commentaires.

5. Pour les besoins de cette recherche, nous vous demandons de remplir la section des RENSEIGNEMENTS GENERAUX à la page suivante.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. ECOLE

Dubois ☐

Jean-Moreau ☐

2. TACHE

Adaptation scolaire ☐

Maternelle ☐

1ère année ☐

2ième année ☐

3ième année ☐

4ième année ☐

5ième année ☐

6ième année ☐

Spécialiste ☐

1. DESCRIPTION DES ACTIVITES INDIVIDUELLES

Ce genre d'activités s'adresse à certains enfants qui éprouvent des difficultés dans l'un ou l'autre des domaines suivants (parfois de façon simultanée*)

- . langage oral
- . langage écrit
- . psychomotricité
- . mathématiques
- . comportement
- . etc.

Généralement, on a recours aux activités individuelles

1. lorsqu on constate, après évaluation, qu'il manque à l'enfant certaines notions essentielles à la poursuite du programme scolaire. Le rôle de l'ortho ou de la T.E.S. consiste donc, dans un premier temps, à déceler ces "manques" pour pouvoir, dans un deuxième temps, fournir à l'enfant les outils nécessaires à son bon cheminement.

2. lorsqu'on travaille sur une difficulté qui est <u>spécifique</u> à un enfant. Par exemple: un problème de langage, c'est un cas isolé qui ne peut être travaillé à l'intérieur d'un sous-groupe.

* A noter que dans un cas comme celui-ci, on tente généralement de ne travailler qu'une seule notion à la fois.

Les questions 1 à 16 visent à mesurer votre SATISFACTION quant aux différents aspects qui entourent les activités individuelles.

ETES-VOUS SATISFAIT(E)...

			−				+
1.	du NOMBRE de rencontres individuelles que l'orthopédagogue (ortho) et/ou la technicienne en éducation spécialisée (T.E.S.) tiennent avec les enfants en difficulté de votre groupe?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
2.	de la QUANTITE DE TEMPS qui est allouée par enfant pour ces rencontres individuelles avec l'ortho et/ou la T.E.S.?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
3.	du MOMENT que choisissent l'ortho et/ou la T.E.S. pour venir chercher un enfant de votre groupe pour des rencontres individuelles?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
4.	de la PROPORTION DE TEMPS que l'ortho et/ou la T.E.S. accordent pour les rencontres individuelles	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
5.	de la PROCEDURE qui est suivie pour référer un enfant de votre groupe pour une rencontre individuelle avec l'ortho et/ou la T.E.S.?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
6.	du TRAVAIL PRELIMINAIRE qui précède les rencontres individuelles?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
7.	de la SELECTION des enfants qui sont référés en services individuels?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
8.	des ELEMENTS apportés par l'ortho et/ou la T.E.S. au DIAGNOSTIC du titulaire quant aux difficultés des enfants référés en rencontres individuelles?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
9.	de l'EVENTAIL de MATERIEL qu'utilisent l'ortho et/ou la T.E.S. lors des rencontres individuelles avec un enfant?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
10.	de l'ATTRAIT que semble présenter pour l'enfant le MATERIEL qu'utilisent l'ortho et/ou la T.E.S. lors des rencontres individuelles?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
11.	des MESURES SPECIALES qu'utilisent l'ortho et/ou la T.E.S. dans le travail de récupération auprès de l'enfant dans les rencontres individuelles?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S	1	2	3	4	5

ETES-VOUS SATISFAIT(E)...

			−				+
12.	du LIEN et de la CONTINUITE qui existent entre les activités vécues dans les rencontres individuelles avec l'ortho et/ou la T.E.S. et le travail que vous effectuez en classe avec l'enfant?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
13.	globalement, des AMELIORATIONS qui se sont produites chez l'enfant, face à la DIFFICULTE identifiée, à la suite des activités individuelles avec l'ortho et/ou la T.E.S.?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
14.	globalement, des AMELIORATIONS qui se sont produites dans le FONCTIONNEMENT GENERAL de l'enfant en classe à la suite des activités individuelles avec l'ortho et/ou la T.E.S.?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
15.	de la POSSIBILITE que vous avez d'OBTENIR DE L'AIDE de l'ortho et/ou de la T.E.S. pour l'organisation d'activités individuelles?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
16.	en général de la FORMULE "rencontres individuelles" qu'utilisent présentement l'ortho et/ou la T.E.S. comme MOYEN DE RECUPERATION?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5

COMMENTAIRES:

_____

_____

_____

_____

_____

2. DESCRIPTION DES ACTIVITES "SOUS-GROUPE"

Ce type d'activités regroupe généralement un nombre restreint d'enfants (ce nombre peut varier de 2 à 10 enfants). On tente, à l'intérieur des sous-groupes ainsi formés, de travailler des notions qui sont plus ou moins bien acquises par l'ensemble du groupe. Tout comme pour les activités individuelles, le travail de l'ortho ou de la T.E.S. consiste à bien déceler les lacunes chez chacun des enfants pour pouvoir remédier par la suite, à ces difficultés.

Les questions 17 à 22 visent à mesurer votre SATISFACTION quant aux différents aspects qui entourent les activités en sous-groupe.

ETES-VOUS SATISFAIT(E) ...

			−				+
17.	du NOMBRE de RENCONTRES en sous-groupe que l'ortho et/ou la T.E.S. tiennent auprès des enfants en difficulté?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
18.	de la QUANTITE de TEMPS qui est allouée par l'ortho et/ou la T.E.S. pour cette forme de rencontre?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
19.	du MOMENT que choisissent l'ortho et/ou la T.E.S. pour venir chercher un ou des enfants de votre groupe pour des rencontres en sous-groupe?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
20.	en vous basant sur les besoins des enfants de votre groupe, de la PROPORTION de temps que l'ortho et/ou la T.E.S. accordent pour les rencontres en sous-groupe?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
21.	en général de la FORMULE du sous-groupe qu'utilisent présentement l'ortho et/ou la T.E.S. comme MOYEN DE RECUPERATION?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
22.	des POSSIBILITES que vous avez d'OBTENIR DE L'AIDE de l'ortho et/ou de la T.E.S. pour l'organisation de rencontres en sous-groupe?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5

COMMENTAIRES:

_____

_____

_____

_____

_____

3. DESCRIPTION DES ACTIVITES "CLASSE"

Les activités de groupe-classe: ce sont des interventions faites auprès d'un groupe-classe en présence et avec la participation du professeur.

En ce qui concerne l'ortho:

Le travail consiste à aider les enfants en difficulté en leur fournissant une aide supplémentaire tout en étant disponible aux demandes des autres élèves de la classe.

En ce qui concerne la T.E.S.:

Le travail consiste à améliorer les interactions entre les individus, à développer une meilleure dynamique de groupe ainsi qu'à favoriser l'expression des sentiments.

Les questions 23 à 27 visent à mesurer votre SATISFACTION quant aux différents aspects qui entourent les activités de groupe-classe.

ÊTES-VOUS SATISFAIT(E)...

			−				+
23.	du NOMBRE DE RENCONTRES en groupe-classe que l'ortho et/ou la T.E.S. ont organisées jusqu'à ce jour?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
24.	de la QUANTITE DE TEMPS qui est accordée par l'ortha et/ou la T.E.S. pour du travail en groupe-classe?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
25.	de l'AIDE COMPLEMENTAIRE qui vous est apportée par l'ortho et/ou la T.E.S. lors des activités en groupe-classe?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
26.	de façon générale de la FORMULE d'activités "groupe-classe" qui est utilisée en collaboration avec l'ortho et/ou la T.E.S.?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
27.	des POSSIBILITES que vous avez d'OBTENIR DE L'AIDE de l'ortho et/ou de la T.E.S. pour l'organisation des activités en groupe-classe?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5

COMMENTAIRES:

_____

_____

_____

_____

_____

4. DESCRIPTION DES ACTIVITES EN GRAND GROUPE (MACRO-GROUPE)

Ce sont des activités de dimension culturelle, récréative, sociale qui se déroulent au cours de l'année scolaire. Leur contenu peut être très varié:

- accueil
- animation du midi
- spectacle de Noël
- spectacle de fin d'année
- décorations diverses
- etc.

Lors de ces activités, la T.E.S. vise surtout à établir avec l'enfant une bonne relation, un bon échange.

Les questions 28 et 29 visent à mesurer votre SATISFACTION quant aux différents aspects qui entourent les activités en grand groupe.

ETES-VOUS SATISFAIT(E) ...

		−				+
28. de l'AIDE apportée par la T.E.S. dans l'organisation des activités dites de "grands groupes"?	T.E.S.	1	2	3	4	5
29. des POSSIBILITES que vous avez d'OBTENIR L'AIDE de la T.E.S. pour l'organisation d'activités dites de "grands groupes"?	T.E.S.	1	2	3	4	5

COMMENTAIRES:

_____

_____

_____

_____

_____

5. DESCRIPTION DES TYPES DE RELATIONS

Le rôle de l'ortho et/ou de la T.E.S. les amène à établir de nombreux contacts auprès des titulaires et des parents afin qu'il y ait complémentarité dans les interventions faites auprès des enfants.

Les questions 30 à 41 visent à mesurer votre SATISFACTION quant aux différents aspects qui entourent ces relations.

A) RELATIONS ORTHO ET/OU T.E.S. VERSUS TITULAIRES

ETES-VOUS SATISFAIT(E)...

			−				+
30.	du NOMBRE D'ECHANGES qu'il vous est possible d'avoir avec l'ortho et/ou la T.E.S.?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
31.	des COMPTES RENDUS qui vous sont fournis par l'ortho et/ou la T.E.S. à la suite d'interventions auprès des enfants de votre groupe?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
32.	de l'ATTENTION que l'ortho et/ou la T.E.S. accorde à vos SUGGESTIONS OU IDEES vis-à-vis d'une intervention à faire auprès d'un enfant de votre groupe?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
33.	de la FACON dont l'ortho et/ou la T.E.S. répondent aux situations particulières sur lesquelles ils doivent intervenir?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
34.	de la REPARTITION actuelle du temps de l'ortho et/ou de la T.E.S. au niveau des groupes?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5

B) RELATIONS ORTHO ET/OU T.E.S. VERSUS ENFANTS

ETES-VOUS SATISFAIT(E)...

35.	du GENRE DE RELATIONS qui existent entre l'ortho et/ou la T.E.S. et les enfants?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
36.	des MOYENS D'EMULATION utilisés par l'ortho et/ou la T.E.S. pour stimuler les enfants au moment des interventions?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
37.	du DEGRE D'ACCEPTATION des enfants à l'égard de l'ortho et/ou de la T.E.S.?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5

C) RELATIONS ORTHO ET/OU T.E.S. VERSUS PARENTS

ETES-VOUS SATISFAIT(E)...

			–				+
38.	du TRAVAIL que l'ortho réalise en atelier avec les parents?	Ortho	1	2	3	4	5
39.	des MOYENS utilisés présentement pour INFORMER les parents sur le travail réalisé par l'ortho et/ou la T.E.S. auprès de leurs enfants?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5
40.	de l'AIDE apportée par l'ortho dans vos échanges avec les parents?	Ortho	1	2	3	4	5

D) RELATIONS ORTHO ET/OU T.E.S. VERSUS EQUIPE-ECOLE

ETES-VOUS SATISFAIT(E)...

			–				+
41.	en général de l'APPORT PEDAGOGIQUE de l'ortho et/ou de la T.E.S. dans l'équipe-école?	Ortho	1	2	3	4	5
		T.E.S.	1	2	3	4	5

COMMENTAIRES:

_____

_____

_____

_____

_____

6. VOTRE PERCEPTION QUANT A LA REPARTITION DU TEMPS DE L'ORTHO ET/OU DE LA T.E.S.

Si vous aviez à établir, idéalement, la répartition du temps de l'ortho et/ou de la T.E.S. sur les quatre (4) grands types d'activités traitées dans les quatre (4) premières sections de ce questionnaire, quel pourcentage (%) accorderiez-vous à chacune de ces activités?

ACTIVITES	ORTHO	T.E.S.
Individuelles	_____ %	_____ %
Sous-groupe	_____ %	_____ %
Groupe-classe	_____ %	_____ %
Grand groupe	_____ %	_____ %
TOTAL	100%	100%

COMMENTAIRES GENERAUX: